

Felletin, le jeudi 20 juin 2019

Le Maire

Aux Membres du Conseil Municipal

Dossier suivi par :

Chrystel CADENEL, Directrice

Ligne directe : 05 55 66 59 20

dgs@felletin.fr

Mairie de Felletin

12, place Charles de Gaulle

23500 FELLETIN

Tel 05 55 66 51 11

Fax 05 55 66 46 62

contact@felletin.fr

www.felletin.fr

Madame, Monsieur,

Le quorum n'ayant pas été atteint lors de la séance du 19 juin 2019, le conseil municipal est donc à nouveau convoqué et peut délibérer valablement sans condition de quorum le :

Vendredi 28 juin 2019 à 18h30

Salle du Conseil Municipal

L'ordre du jour reste inchangé :

1. Services de télécommunications : attribution du marché
2. Demande de subventions et lancement d'un marché de maîtrise d'œuvre pour la Diamanterie
3. Remise en concurrence : accord-cadre marché de travaux de voirie
4. Nouveau plan de financement équipement " by pass " de la station d'épuration
5. Nouvelle convention avec VEOLIA sur le traitement des boues
6. Réunion d'info AXA pour assurance groupée pour les habitants
7. Vœu relatif aux principes et valeurs devant guider les évolutions du système de santé à la demande de l'AMF
8. Droit de préemption urbain : information du conseil municipal

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Maire



Jeanine PERRUCHET

